

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

N° 25/075

RJU/PDA/MPA

Objet : Désignation du collège des représentants employeurs appelé à assister le Président du Centre de gestion, pour l'établissement des listes d'aptitude au titre de la promotion interne

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique notamment les articles L. 264-2, L. 413-1, L. 523-1 et L. 523-5 ;

ARRÊTE :

Article 1 : l'arrêté n° 24/148 en date du 17/06/2024 est abrogé.

Article 2 : Un collège de représentants des employeurs, appelé à assister le Président du Centre de gestion, est constitué.

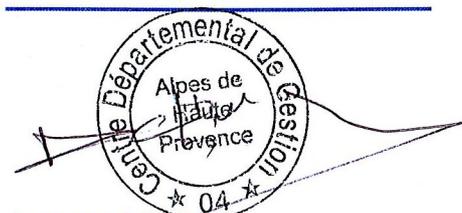
Article 3 : Ce collège est constitué de :

- Président : M. Jacques DEPIEDS, Président du Centre de Gestion, Maire de Mane ;
- Mme Anne-Marie CHABAUD, Vice-Présidente du Centre de Gestion, Adjointe au Maire d'Ongles ;
- M. Michel BRUNET, Vice-Président du Centre de Gestion, Conseiller municipal de Sisteron ;
- M. Michel GRAMBERT, Vice-Président du Centre de Gestion, Adjoint au Maire de Selonnet ;
- Mme Sylvie SAMBAIN, Vice-Présidente du Centre de Gestion, Adjointe au Maire de Forcalquier.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet www.cdg04.fr et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

Article 5 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 31 rue Jean-François Leca – 13235 Marseille cedex 2 ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

À Volx, le 10/03/2025



Jacques DEPIEDS,
Président du Centre de Gestion
des Alpes-de-Haute-Provence.

Transmis le :

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20250310-A25_075-AR
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025